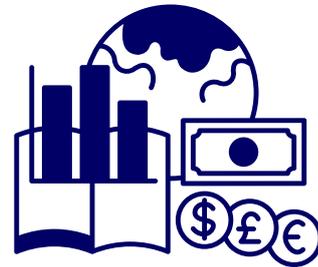


Notre newsletter trimestrielle



À l'aube de ce troisième trimestre 2022, plusieurs facteurs impactent massivement le rebond de l'activité en Europe. Nous pouvons citer les dispositions de confinement mises en place en Chine, ainsi que la continuité de la guerre en Ukraine entraînant une précarité alimentaire dans le monde, également due au blocage des voies maritimes. Nous pouvons aujourd'hui évoquer une secousse « slow-flationiste » comme l'a mentionné Denis Beau premier sous-gouverneur de la Banque de France, lors de son discours d'assemblée générale de l'OCBF. Selon lui, cette répercussion « slow-flationiste » est due au contexte incertain que nous vivons, ayant intensifié et élargit la hausse des prix à la production de part celle de l'énergie et des matières premières.

Notons également que depuis le début de la pandémie, le secteur bancaire a tenté de faire front, s'efforçant d'apaiser les divers heurts externes qui se sont multipliés. Nous constatons que la volatilité demeure élevée, spécifiquement au sein des marchés obligataires, devenus malgré cela et face à la crise, un refuge pour les investisseurs. En effet, durant le mois de mai, nous avons distingué à la suite des initiatives de politique monétaire, ainsi qu'à une certaine fragilité de croissance et d'inflation, une volatilité manifeste et tacite sur les obligations gouvernementales. Les menaces inflationnistes au sein de la zone européenne restent alarmantes, de part une inflation de plus en plus soutenue et répandue.

De plus, la hausse des taux des prêts immobiliers se trouvant à son plus haut niveau depuis plus de dix ans risque de limiter l'accessibilité aux logements, alors que les coûts de construction sont en hausse. De même, les données macroéconomiques ont animé de nouvelles inquiétudes. En effet, aux États-Unis, la vente au détail ainsi que la production industrielle n'ont pas été à la hauteur des attentes. Nous pouvons tout de même mentionner certains facteurs positifs tels qu'une amélioration de l'activité manufacturière au sein de différentes économies émergentes, ainsi que la stabilité de l'emploi dans le monde.

Alors que les banques centrales tentent de renforcer leur stratégie, par une hausse des taux, conforme aux attentes pour la Banque du Canada, la Banque centrale australienne (RBA) mise, elle sur une hausse de taux de 0,85 %. Quant à la Banque d'Angleterre, la Banque nationale Suisse (BNS), ainsi que la FED, leur décision est d'entretenir les craintes en souhaitant affronter l'inflation par tous les moyens, faisant légèrement fléchir le pétrole par les prédictions du déclin de la demande. Nous observons que les actions américaines et européennes accusent une baisse découlant des promesses de hausse des taux des banques centrales.

Mentionnons qu'au 30 juin 2022, la plupart des indices actions internationaux, en baisse durant le premier trimestre de l'année, tentent de remonter.

En effet le CAC 40 qui accusait une baisse de -6,9 % à 6 659,87 au 31 mars 2022 reste en baisse, affichant -1,8 % à 5 922,86. L'Eurostoxx 50 remonte légèrement à -1,7 % à 3 454,86. Le S&P 500 à -4,9 % et le DOW JONES Ind à -4,6 % au 31 mars s'en sortent respectivement avec -0,9 % à 3 785,38 et -0,8 % à 30 775,43 à la fin du mois de juin. Le MSCI WORLD clôture le mois à -1,1 % à 2 546,19.

Le Nasdaq accuse une baisse de -22,4 % sur trois mois, affichant -1,3 % à 11 028,74 à la fin du deuxième trimestre. Le BRENT, qui était remonté depuis le mois de janvier 2022 et en hausse de +6,4 % depuis le mois de mars, communique une baisse de -1,2 % à 114,81 au mois de juin.

L'once d'or et le blé attestent également d'une baisse de -7,3 % et -13,6 % sur trois mois, dont les cours se trouvent respectivement à 1 807,30 et 868,75 au 30 juin 2022.

Des deux côtés de l'Atlantique, la hausse des taux long se maintient à +3,02 pour le US 10 ans, +1,33 concernant le 10 ans allemand, le 10 ans français est positif à +1,91. Les taux à 10 ans italien, espagnol et portugais affichent également des taux positifs, respectivement à +3,26, +2,42 et +2,41. Du côté britannique, nous observons le même maintien à +2,23 pour le UK 10 ans.



Pourquoi les banques centrales augmentent-elles leurs taux d'intérêts directeurs ?

Il faut savoir qu'une banque centrale est une institution autonome, cependant, l'État lui octroie la responsabilité de juger de l'exécution de la politique monétaire. Sa principale mission est d'assurer la pérennité des prix, tout en maîtrisant l'inflation ou la déflation.

Si les taux directeurs augmentent, cela signifie que la croissance et l'emploi baissent étant donné que moins de liquidités sont allouées à l'économie. Ainsi, chaque banque centrale décide d'un programme autour d'une inflation pondérée et positive, communément aux alentours de 2 %, avec l'objectif de favoriser une croissance graduée et constante. Néanmoins, une inflation élevée influe sur les bénéfices, atténue la valeur de l'épargne et absorbe les bénéfices des entreprises. Ainsi, le prix des factures se fait plus élevé, conduisant à la mise en difficulté des gouvernements, entreprises et consommateurs.

Le renforcement des conditions financières engendre une baisse de la consommation. Les banques centrales souhaitent diminuer les dépenses afin de brider l'inflation. L'impact de ces politiques monétaires peut prendre jusqu'à deux ans afin d'être visible, il ne s'agit donc pas d'une solution immédiate. Les banques centrales misent sur une stratégie radicale, prenant le risque d'impacter l'économie.



BCE

Les projections d'une hausse des taux directeurs interpellent sur la subsistance de la dette de certains pays (Italie), créant des distensions sur les marchés obligataires périphériques, astreignant urgemment un conseil des gouverneurs de la BCE le 15 juin 2022. Cette session extraordinaire a reconnu les dangers concernant les pays voisins, ainsi que l'exigence d'orientations plus fortes. Néanmoins, tout en resserrant sa politique monétaire, la BCE reste dans l'incapacité de pousser sa hausse de taux, au risque que la croissance de son bilan ne paraisse illégitime.



FED



À la suite d'une réunion de son comité de politique monétaire, la FED a pris la décision de remonter ses taux d'intérêts, une hausse de cette ampleur est une première depuis 1994. De même, le contrôle de l'inflation reste une priorité. En effet, lors d'une conférence de presse Jérôme Powell déclare que « le resserrement des conditions financières devrait tempérer la demande » tout en communiquant sur une possible nouvelle hausse dans un futur proche.



CHINE

En Chine, la crise sanitaire, toujours d'actualité ne trouve pas d'exutoire. La stratégie stricte des autorités : « zéro covid » comprenant une pratique importante de tests ainsi que la mise en quarantaine des personnes positives met à mal l'économie. En effet, cette méthode ricoche sur les commerces (fermés), le tourisme, ainsi que sur les usines qui doivent faire face à un ralentissement, touchant les chaînes de production et bloquant les chaînes d'approvisionnement. Cette politique laisse planer une certaine inquiétude pour les entreprises européennes.

Lors du sommet des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), Xi Jinping s'est allié à la Russie en critiquant les sanctions prises par l'OTAN qui seraient selon lui « un boomerang et une arme à double tranchant », ainsi que le prochain G7.



Le climat dans tout ça



PARIS EUROPLACE

Cette newsletter paraît alors que les « grandes vacances » démarrent, signifiant également de fortes chaleurs qui sont, par ailleurs déjà visibles et ont déjà été ressenties. Alors que l'urgence se fait de plus en plus pressante, l'alerte a été donnée depuis bien longtemps, par la COP21 en 2015 sur les changements climatiques ou encore le rapport du Giec (groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Aussi et au sein de ce contexte, où se place le secteur de la finance ?

Le rapport du Giec alerte depuis un moment au sujet de l'urgence de la situation climatique. Face à une telle pression, certains investisseurs s'intéressent aux moyens existants afin de favoriser la transition énergétique, diminuer l'emprunte carbone et ainsi lutter contre ce réchauffement climatique. Les supports financiers tendent à se développer de plus en plus afin d'apporter des solutions d'épargne et de placements responsables (fonds ISR et ESG).

Au sein de ces investissements responsables, la stratégie des gérants devra obligatoirement proposer au cœur de son offre, des fonds respectant les articles 8 et 9 du règlement Disclosure, permettant de mesurer la finance à impact à partir de septembre 2022.

L'article 8 concerne les produits donnant une impulsion aux caractéristiques environnementales et/ou sociales (pouvant être combinées).

L'article 9 a trait aux produits financiers ayant un objectif d'investissement durable. Cet article 9 distingue les produits ayant un objectif d'investissement durable, dans une activité économique contribuant à un objectif environnemental et/ou social, sans pratiquer la stratégie d'exclusion de certains secteurs.

L'idée est, pour les investissements effectués par ces sociétés à travers leurs produits, d'accompagner et aider les entreprises ou les actifs immobiliers et locataires de ces actifs dans le cas des fonds SCI / SCPI, selon cette démarche durable.

En bref

Les profils investisseurs seront axés autour d'une stratégie d'investissement responsable. C'est pourquoi, au sein de NS GROUPE nous avons d'ores et déjà intégré des simulations à notre site internet.

La décision de l'élaboration d'un institut de la finance durable a été prise le 13 juin 2022 ; il s'agit du grand projet lancé sous l'autorité de Paris EUROPLACE afin de renouveler *Finance for tomorrow* (lancé en 2017 remplaçant *Paris green & sustainable finance*). Après les assemblées générales compliquées auxquelles TotalEnergies et BNP Paribas ont dû faire face et leur portée médiatique, l'optique serait d'impulser la finance durable en France et à l'international. L'objectif réside dans le fait d'orienter les flux financiers vers une « économie bas carbone et inclusive » cohérente avec l'Accord de Paris. Le vice-président d'Europlace se trouve également être le vice-président d'Amundi. Ce nouvel institut de la finance durable sera annoncé le 12 juillet 2022 lors des rencontres annuelles de Paris Europlace, et sera vraisemblablement opérationnel en 2023. Enfin, la finance durable, ainsi que ses acteurs, doivent avoir la capacité de faire leurs preuves en transmettant des gages et assurances de leurs aptitudes à refondre l'économie.

La visée de toutes ces actions est de répondre aux prises de consciences et problématiques du monde d'aujourd'hui.



En France, nous disposons de quatre labels financiers pouvant permettre aux investisseurs de distinguer certains placements responsables et durables.



LABEL ISR :

créé par le ministère de l'Économie et des Finance, procure une reconnaissance aux fonds d'investissement de droit français, respectant la notion de l'ISR.

Le label ISR a été décliné dans une version immobilière en 2020, permettant ainsi aux SCPI, OPCVI et SCI de devenir éligibles à celui-ci. Cela permet de distinguer les fonds finançant la rénovation du bâti ancien pour atteindre de meilleures normes d'isolation et de performances énergétiques.



GREENFIN LABEL :

créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, confirme la qualité verte des fonds d'investissement (évinçant des fonds investis dans les énergies fossiles par exemple).

LABEL FINANSOL :

accordé par un comité d'experts indépendants, discerne les placements d'épargne solidaire (livrets ou fonds solidaires, fonds solidaires d'épargne salariale, etc.).

LABEL CIES :

attribué par le Comité intersyndical de l'épargne salariale spécifie que les gammes de fonds de cette épargne comprennent des critères ESG au sein de leur gestion.

Élections législatives



Souvenons-nous que lors des élections législatives de 2017, les divers partis ayant adhéré à l'alliance NUPES, détenaient environ 10 % des sièges à l'Assemblée. C'est un tout autre second tour qui s'est joué ce 19 juin 2022. En effet l'alliance de la Nouvelle union populaire, économique et sociale a remporté 131 sièges, signifiant que l'assemblée sera composée de presque 23 % de députés NUPES. En doublant leur proportion de députés au sein de l'Assemblée nationale, leur poids dans les décisions a également augmenté et peut impacter certains secteurs. L'un des souhaits que nous pouvons lire dans le programme de la NUPES, dans leur optique de révolution fiscale serait de durcir l'*exit tax*, éventuellement en abaissant les seuils de plus-values à taxer ou encore en rallongeant les durées de dégrèvement. À l'inverse, ils souhaitent supprimer la *flat tax* et augmenter les droits de succession sur les plus hauts patrimoines.

Qu'importe notre manière de penser la société, elles ont toutes besoin d'évolution constante à tout niveau, politique, sociétal, social ou financier. Ainsi, que l'on considère cette société d'un point de vue capitaliste ou marxiste, matérialiste ou humaniste, ou encore adepte de la consommation ou du développement durable et de l'économie solidaire, il est important d'en comprendre les rouages. L'objectif étant d'appréhender les enjeux de cette évolution et de ces transformations, ainsi que le pari sur l'avenir qui en découle. Car la finance fait partie de ces secteurs incompris et parfois mal jugés. Cependant, n'oublions pas qu'elle tire son origine de l'économie, qui est elle-même issue d'une certaine philosophie, au service de l'être humain.

CONTACTEZ-NOUS !

ACCÈS CLIENT

Avertissement

Ce document a été réalisé par NS GROUPE™, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.



NS GROUPE
Votre gestion financière sur-mesure

NS GROUPE™ - ÉVREUX
NS CONSEILS PATRIMOINE & FINANCE
15 rue Saint Pierre - 27000 ÉVREUX
Tél. : 02 32 62 03 98

NS GROUPE™ - LILLE
SÉLECTION FRANCONSEIL
10 rue Faidherbe - 59000 Lille
Tél. : 03 20 42 01 17

NS GROUPE™ - PARIS
SÉLECTION FRANCONSEIL
205 rue Marcadet - 75018 PARIS
Tél. : 01 42 26 50 14

